

DE LA PARTIE QUI ENSEIGNE.

EST-IL donc impossible de trouver un accord entre la puissance et la liberté, entre cette puissance nécessaire pour imprimer aux loix une majesté respectable, et cette liberté nécessaire pour que la société existe ?

Cet heureux équilibre ne naîtra que de l'accord intime de la partie qui gouverne avec la partie qui enseigne : c'est alors que ces hommes faisant un corps réel par le génie, le courage et les lumières, auront une douce supériorité sur les opinions publiques.

L'homme d'Etat qui sentira la force de ce corps invisible, au lieu de le combattre, en tirera un parti à peine soupçonné de nos jours.

Tome I.

F

La partie qui gouverne doit respecter la partie qui enseigne , c'est-à-dire , être attentive à tout ce qui émane de ses travaux , les examiner , les suivre , et ne pas croire surtout en savoir plus qu'elle.

Un Etat ne peut subsister sans lumières. Se rendre ennemi caché de ceux qui cherchent la vérité et qui n'ont que leur voix , les persécuter ou affecter un faux mépris pour eux , c'est afficher la crainte des moniteurs publics ; c'est avouer tacitement que les opérations de ceux qui gouvernent ne peuvent soutenir les regards de la raison ; c'est rompre l'union qui doit exister entre ceux qui cherchent à faire du bien aux hommes.

La partie qui enseigne a constamment servi les hommes d'Etat ; elle a abrégé considérablement leurs travaux : la nature , mère attentive , jette toujours quelques êtres pensans au milieu de la multitude la plus féroce , et dans les régions les plus barbares. Ce sont ces êtres privilégiés qui ont enseigné les premiers arts , qui ont ébauché la société naissante , qui ont dicté ces loix qui , quoique grossières , ont été moins funestes que ces loix modernes et raffinées qui ont captivé la

majeure partie aux pieds de la moins nombreuse.

Quand ceux qui gouvernent ne respectent plus les mœurs , c'est-à-dire , la probité , les talens et le génie , les mœurs à leur tour cessent de respecter ceux qui gouvernent. Ils ne sont plus que des instrumens d'orgueil et de violence ; et l'homme vertueux voyant dans cette discorde les liens de la société presque dissous , réédifie le code moral , et frappe de mépris le législateur et les loix.

Ainsi l'a fait Tacite , dans ce beau passage que je ne puis me refuser de citer , où il venge la mémoire de Rustiens et de Sénécion , qui avoient tracé l'éloge de Traséas et celui d'Helvidius.

La mort des auteurs , dit Tacite , ne parut pas suffisante ; on brûla leurs livres , comme si l'on anéantissoit la pensée de l'homme avec son corps. On proscrivoit les philosophes , croyant détruire avec eux l'amour de la vertu : le despotisme abusoit de notre patience sans bornes , et frappoit les coups les plus extrêmes sur une nation qui montrait une servitude égale à son courage passé. Une armée d'espions et de délateurs nous environnoit : il étoit également dangereux

d'entendre et de parler ; et nous serions devenus insensibles à nos propres maux , si l'oubli des évènements étoit en notre pouvoir.

Tel est le tableau énergique qui nous a été tracé par ce grand peintre. Nous sommes loin d'un pareil siècle : le nôtre n'a aucun rapport avec celui-là ; mais tout peut changer en un instant ; l'autorité (et l'histoire ici fait trembler) peut dégénérer en despotisme. Mille causes qui dépravent les rois pour leur propre malheur , peuvent , en les trompant , précipiter les Etats dans le plus haut degré d'infortune. Je ne dis pas que nous soyons menacés de ce désastre , mais il faut le relever ; la partie qui gouverne a cru faussement que seule elle devoit attirer le respect ; elle a tenté de ridiculiser la partie qui enseigne.

Elle se fait un grand tort à elle-même ; car la loi doit partir du sein de la nation , c'est-à-dire , de la portion éclairée du peuple , et aller recevoir sa sanction sous le dais du trône ; alors elle est véritablement bonne , car elle est la voix publique.

Ce souffle des esprits a une action invisible , sur-tout depuis l'invention de l'imprimerie. On l'a appelé esprit philosophique ;

il servira à tout homme en place qui le prendra pour moniteur ; il règnera sur son ame sans l'assujétir ; il l'inspirera comme il a inspiré tous les véritables amis des hommes , depuis Socrate jusqu'à Montesquieu ; s'il ne fit pas craindre à l'un de payer de sa vie la cause la plus auguste qu'on ait jamais soutenue ; à l'autre , il fit supporter les travaux les plus constans , et le fit enfoncer dans une carrière épineuse et obscure où personne , en France , n'avoit su marcher avant lui. Montesquieu , la tête la plus pensante qui ait existé parmi nous , a changé les idées de son siècle ; il a dissipé des préjugés politiques , et le bien qu'il doit occasionner n'est que commencé sans doute.

Pourquoi donc cette sourde persécution que l'orgueil des hommes en place avoit élevée depuis peu contre les écrivains chers à la nation , et qui ont été utiles même à ceux qui affectent de les dédaigner ? Pourquoi donner le signal d'une guerre honteuse et fatale qui désuniroit les hommes , faits pour s'entendre et se communiquer leurs idées et leurs vues ? Si le vrai caractère de la vertu , comme le disoit un philosophe , est de ne point jeter le moindre ridicule sur tout ce

qui est du ressort de la vertu ; comment l'homme en place refuseroit-il son estime à des travaux profonds qui tendent à remédier aux maux de la patrie ? Ceux qui gouvernent, comme ceux qui enseignent, n'ont-ils pas le même but, les mêmes devoirs, et ne marchent-ils pas de front pour être jugés par la postérité.

Chaque fois que nous avons dit : la partie qui gouverne, nous l'avons supposée nombreuse, et elle l'est en effet ; car elle est composée de tous les agens qui concourent à faire adopter la volonté générale.

Sous ce point de vue, le monarque ou le législateur n'est souvent, malgré sa prépondérance, que pour la millième partie dans le gouvernement de ses états, parce que tout ce qui est institué avant lui, tout ce qui l'environne, tout ce qui lui parle, tout ce qui lui montre, tout ce qui détermine plus ou moins ses actions, forme réellement le corps de la législation ou de la royauté.

Il faudroit avoir une idée nette de toutes ces petites volontés éparses qui se combattent long-temps, s'unissent et composent enfin la volonté du prince, pour savoir que

la loi qu'il signe n'est pas la sienne ; mais l'expression de la volonté d'un certain nombre d'hommes qui se sont fondus ensemble après une multitude de débats. La loi a toujours été composée , préparée , minutée , écrite en styles divers avant sa promulgation.

La pédanterie dans un homme en place seroit donc de croire et d'imaginer qu'on ne peut pas être hors d'une chose et la posséder parfaitement , comme si la marche des empires pouvoit être aujourd'hui une chose tacite et secrète ; comme si l'on ne devinoit pas tous les coups qu'ils peuvent jouer ; comme si les mœurs d'un peuple n'étoient pas publiques et burinées ; comme si le caractère des hommes d'Etat n'étoit pas connu ; comme si tous ces événemens , enfin , qui frappent tous les regards , ne pouvoient être appréciés que par quelques mortels privilégiés qui , la veille , ne jouissoient pas de cette faculté heureuse , et qui auroient reçu , pour ainsi dire , la révélation intuitive par le ministère d'un courrier.

Il est un autre pédantisme qui s'occupe de petits moyens , lesquels se perdent en de misérables détails. Montaigne observe qu'au milieu des plus grands maux de sa patrie ,

dans un temps, dit-il, où il n'y avoit ni loix, ni justice, ni magistrat qui fît son office, un personnage s'avisa de publier je ne sais quelle chétive réformation sur les pourpoints, les haut-de-chausses, les coëffures et les enseignes de la ville.

Il est de même de ces hommes en place qui, n'embrassant jamais l'ensemble, et qui n'écoutant que leur penchant et leur aversion, courent après des brochures, et s'alarment du sens de quelques phrases. Ils font sortir des raisonnemens opposés des mêmes principes; ils prononcent trop d'après eux-mêmes, d'après leurs vues partielles. Qui ne sent pas que l'homme ne doit jamais prononcer dans le ministre? Alors le ministre prononceroit en homme passionné ou en homme indifférent; ce qui revient au même.

La recherche de la vérité est avantageuse au souverain; car c'est elle qui réprime ces violentes secousses où s'agitoit l'esprit humain.

Et qui peut se refuser à l'évidence? Est-il donné à l'homme de ne point ouvrir les yeux au soleil, de ne pas voir l'astre de l'univers inondant tous les coins de la terre d'un torrent lumineux? La vérité dépend-

elle du temps, des lieux, des circonstances ? Ménagera-t-elle l'homme qui passe, elle qui, par sa nature, est immortelle ? Élevé au trône de la divinité, sa raison est l'œil de l'ame, fait pour découvrir et fixer les vérités immuables.

L'ami de la vérité croiroit trahir le genre humain, de ne point plaider sa cause devant le tribunal des administrateurs. C'est parce qu'elle paroît coupable à leurs yeux, qu'il se fait un devoir de la légitimer en leur présence.

Pourquoi la lecture et la presse doivent-elles être libres ? C'est que ce droit d'écrire dérive de la liberté de penser, et que Dieu ayant permis l'invention de l'imprimerie, c'est un don magnifique de sa providence ; car la propagation de la vérité tient à ces caractères mobiles et multipliés, qu'il n'est plus au pouvoir de la tyrannie d'anéantir et même de réprimer.

La vérité ne sera jamais nuisible, quel qu'opposée quelle soit à l'opinion du jour. Du choc raisonné des opinions naît la vérité ; et quel est ici bas, depuis le monarque jusqu'au dernier citoyen, l'homme qui puisse dire : je n'ai pas besoin de la vérité, je n'aime point la vérité ?